



# Fédération Française de Pétanque & Jeu Provençal

## Ligue de Bretagne

### Comité du Morbihan

Siège Social : Maison des Associations, 33 P Cité Allende,  
12 rue Colbert, 56100 Lorient

Affiliation à la Préfecture N°: 0561002594 – N° Siret : 490 528 643 00011  
Code APE : 926 E

E-Mail : [cd56@petanque.fr](mailto:cd56@petanque.fr)



## Règlement Coupe du Morbihan Féminine & Trophée féminin par équipe

- ✚ Le Comité du Morbihan met en place à partir de 2016 la Coupe du Morbihan Féminine par équipe de 3 joueuses
- ✚ L'objectif est de permettre aux clubs ayant très peu de féminines de participer à une compétition par équipe.

### Coupe du Morbihan Féminine

#### ARTICLE 1 :

Il est créé la Coupe du Morbihan Féminine, qui se déroule, par équipes composées de 3 joueuses d'un même club, avec application du règlement de la réglementation de la Coupe de France des Clubs.

La gestion de la Coupe du Morbihan Féminine est réalisée par la Commission féminine.  
Les feuilles de match envoyées au référent CMF dès le lendemain.

#### ARTICLE 2 :

Les inscriptions facultatives et gratuites doivent parvenir à la Commission féminine.  
Un club peut engager plusieurs équipes. Le changement d'équipe est interdit.

#### ARTICLE 3 :

Journées: Suivant le nombre d'équipes inscrites.

Première journée match entre les équipes

Gagnants restent dans la Coupe du Morbihan

Perdants jouent le Trophée féminin par équipe

Les rencontres peuvent être en parallèle d'un concours senior masculin du dimanche.

Les Finales seront disputées par Match Aller – Retour

#### ARTICLE 4 :

##### Equipes

La composition des équipes est ouverte à toutes les catégories féminines.

Une seule joueuse mutée extra-départemental est autorisée par équipe.

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'une capitaine pouvant être joueuse.

Les équipes sont constituées au minimum de 3 joueuses inscrites sur les feuilles de match présentées avant le début de chaque rencontre.

#### ARTICLE 5 :

##### Remplacements

Aucun remplacement n'est autorisé pendant le match.

Aucun changement d'équipe n'est autorisé pendant la compétition.

## ARTICLE 6 :

### Représentativité du Club – Tenue vestimentaire :

Les joueuses participant aux différentes rencontres doivent être habillées avec au moins un haut identique portant l'identification du club.

## ARTICLE 7 :

### Déroulement :

Chaque match comprend 3 phases

PHASE 1 : 3 Tête à Tête

PHASE 2 : 1 Doublette  
1 Tête à Tête

PHASE 3 : 1 Triplette

### Ordre des parties et attribution des points

3 Tête à Tête à 2 points =  $3 \times 2 = 6$  points

1 Doublettes à 3 points =  $1 \times 3 = 3$  points

1 Tête à Tête à 3 points =  $1 \times 3 = 3$  points

1 Triplette à 5 points =  $1 \times 5 = 5$  points

Total du match =  $6+3+3+5 = 17$  points

## **Trophée féminin par équipe**

**Les équipes perdantes au 1ier tour de la Coupe du Morbihan Féminine descendront automatiquement dans le Trophée féminin par équipe**

**Règlement identique à celui de la Coupe du Morbihan Féminine**